

Toutes les langues autochtones sont menacées

Une «loi 101» pourra-t-elle arranger les choses?

Dominique Forget

Situé sur la rive de la rivière Nicolet, en Mauricie, Odanak est un paisible village où les Abénaquis ont choisi de s'installer, il y a plus de 300 ans. Aujourd'hui, la communauté autochtone y est encore très active, mais personne ne parle la langue des ancêtres, l'abénaquis. Pourtant, il y a 50 ans à peine, la langue était encore bien vivante au sein de la communauté.

Cette situation n'est pas unique, loin de là. Parmi les 170 langues autochtones qui étaient parlées sur le territoire canadien à l'arrivée des colons, seulement 50 sont toujours vivantes. De celles-ci, 47 seraient menacées de disparaître en l'espace d'une ou deux générations. Seuls le cri, l'ojibway et l'inuktitut auraient un nombre suffisant de locuteurs pour assurer leur survie.

C'est pour jeter les bases d'un plan d'action pour la préservation et la revitalisation des langues dans les communautés autochtones du Québec que le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) a organisé, du 24 au 26 octobre dernier, la 2^e Conférence sur les langues autochtones. Le chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, n'a pas hésité à réclamer l'élaboration d'une législation pour assurer la survie des langues autochtones. Les communautés auront-elles bientôt droit à leur propre loi 101?

«Je comprends très bien les préoccupations de l'Assemblée et du CEPN», affirme Lynn Drapeau, professeure au Département de linguistique et de didactique des langues et spécialiste des langues autochtones. «Que ce soit par le biais d'une législation ou une d'autre mesure, il faut intervenir. C'est tout un pan du patrimoine humain qui est en train de disparaître. À mon avis, toutes les langues autochtones sont menacées,



Photo : Martin Brault

Lynn Drapeau, professeure au Département de linguistique et de didactique des langues.

même le cri, l'ojibway et l'inuktitut.»

Le gouvernement fédéral se contente généralement d'ajouter le nombre de locuteurs d'une langue pour déterminer si elle est menacée ou non. Or, les locuteurs des langues autochtones sont répartis sur un immense territoire et n'ont pas nécessairement accès les uns aux autres. De plus, très souvent, les langues sont fractionnées en une multiplicité de dialectes. Les Cris qui se trouvent à l'ouest de la Baie James ne comprennent pas nécessairement ceux qui sont établis dans le nord du Québec.

Il suffit d'une génération

Sauf exception, les jeunes Amérin-

diens, Métis et Inuit sont scolarisés dans une des deux langues officielles du pays, soit le français ou l'anglais. Cela dit, plusieurs écoles autochtones enseignent également aux élèves la langue de leurs ancêtres. «Généralement, les matières de base sont dispensées en français ou en anglais, précise Mme Drapeau. Développer du matériel pédagogique dans les langues autochtones demande beaucoup de ressources et une volonté indéfectible.»

Les langues indigènes sont donc enseignées comme langue seconde. Mais encore là, les choses ne sont pas faciles. Les professeurs eux-mêmes ne maîtrisent pas toujours la langue

qu'ils doivent enseigner. Il existe très peu d'écrits dans les langues ancestrales qui sont avant tout des langues de tradition orale. Il y a quelques fois des grammaires, des lexiques ou des dictionnaires, parfois des traductions de la bible ou de prières rédigées par les missionnaires d'antan, mais les missionnaires écrivaient ces langues à l'oreille.

«Plusieurs Autochtones qui ont fréquenté l'école maîtrisent mieux l'anglais ou le français que leur langue ancestrale, souligne Mme Drapeau. À partir du moment où la maîtrise d'une langue est imparfaite, c'est très dangereux. Les gens choisissent généralement de s'exprimer dans la langue où ils sont le plus à l'aise. Ainsi, les jeunes parents se mettent spontanément à parler à leurs enfants en français ou en anglais. Du coup, les grands-parents, qui sont souvent bilingues, se mettent aussi à parler l'anglais ou le français aux enfants. Or, la transmission intergénérationnelle est le pré-requis absolu pour le maintien d'une langue. Il suffit d'une génération pour que le tort se fasse.»

Lynn Drapeau a mené des enquêtes au sein de deux communautés montagnaises différentes, à Betsiamites et à Pointe-Bleue, sur la Côte-Nord. «Lorsque nous interrogeons les Montagnais sur l'importance de leur langue, ils répondent en très grande majorité qu'ils veulent la maintenir et la transmettre à leurs enfants. Il y a donc un hiatus entre le cœur et l'action. En fait, lorsque les Autochtones parlent en anglais ou en français, ils pensent que ce n'est pas bien grave. C'est une phrase par-ci par-là. Ils se rendent compte des effets pervers uniquement lorsqu'il est trop tard.»

Plus que la législation, la sensibilisation

Une loi visant à préserver et à promouvoir les langues autochtones au-

rait sûrement sa place, croit Mme Drapeau. À l'instar de la loi 101, elle pourrait augmenter le nombre de contextes dans lesquels les langues autochtones sont utilisées : l'école, l'affichage public ou le milieu de travail par exemple. Mais une mesure législative ne saurait suffire. «On ne peut pas forcer les gens à parler une langue, fait valoir Mme Drapeau. Je pense qu'avant tout, il faut sensibiliser les Autochtones à la beauté de leurs langues et aux impacts de leurs comportements vis-à-vis celles-ci.»

Il ne faut pas oublier que les Autochtones sont soumis aux mêmes pressions que la population en général. Les parents veulent que leurs enfants réussissent à l'école, qu'ils aillent au cégep et à l'université. Ces derniers établissements n'offriront jamais leurs cours en langue autochtone. «Comme tout le monde, ils se retrouvent dans une société du savoir. Leur économie traditionnelle s'est à toute fin utile effondrée. C'est très déchirant pour eux. Mais je pense qu'on peut mettre en place des conditions qui rendront les gens fiers de parler leur langue ancestrale.»

En 1991, Mme Drapeau a publié un dictionnaire du Montagnais qui comprenait près de 22 000 mots. Au cours de la prochaine année, elle compte entreprendre la préparation d'une grammaire montagnaise. «J'ai passé plusieurs années au sein des communautés montagnaises de la Côte-Nord, dit-elle. Je suis très attachée à ces gens. Si leur langue disparaît, ils ne se fonderont pas automatiquement dans le tout commun. On n'a qu'à penser aux Mohawks qui sont maintenant presque exclusivement anglophones, mais qui ont conservé leur spécificité. Cependant, la disparition d'une langue reste quelque chose de très triste. C'est un arrêt brutal dans la transmission d'une tradition ancestrale.» ●